

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 28 mai 2026

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 22

Votants : 23

Absent : 1

Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme SIRVEN Françoise, M. LAVIE Richard, Mme BASTIDE Cécilia, Mme BOUSQUET Adeline, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme DURAND Carole, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. BELLOIR David, M. ARNAUD Hervé, M. DOUCIN Pascal, Mme FERRERES France, Mme MAHE Laetitia, M. SAVELLI Yohan, Mme LACROIX Anissa, Mme RIBEYROLLES Charline, M. RAYNAUD Thierry, M. GALTIER Laurent, Mme PIERROU Maira-Eleni

Procuration :

Julien FOURNEAU donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULES

Objet : VIE ASSOCIATIVE - Subvention exceptionnelle au Comité de jumelage

Mme Bastide, adjointe à la vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle du Comité de Jumelage pour l'organisation de la Fête de l'Europe le 31. mai 2026.

Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 11 mai qui propose une aide de 400 €. L'aide sera versée sur présentation du bilan de l'évènement et la fourniture des factures correspondant au montant de la subvention.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants (M Mercier et M. Lavie ne prennent pas part au vote) :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage pour l'organisation de la Fête de l'Europe le 31 mai 2026, d'un montant de 400 €
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

29/05/2026

Et publication ou notification le

01/06/2026



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES